

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JANVIER 2019**

Délibération : **N° 2019-01- 13**
 OBJET : **ACQUISITION DU MOBILIER DE LA MEDIATHEQUE**
 Nomenclature : **1.1.10**

En exercice : 29 membres
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Absent : 0
Votants : 29
 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le vingt-huit janvier deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit janvier deux mille dix-neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENEC.

Les membres ayant donné un pouvoir :

Gil RANNOU donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Elisa DRION donne pouvoir à Alain ROYER, Yvon LERAT donne pouvoir à Catherine CADOU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Alain BLANCHARD donne pouvoir à Emmanuel RENOUX.

Rapporteur : Madame Catherine HENRY

Dans le cadre de l'aménagement de la médiathèque, un appel d'offres a été lancé pour l'acquisition de mobilier, selon les dispositions des marchés accord-cadre à bons de commande passés en procédure adaptée. La procédure a été lancée en 2 lots séparés le 21 septembre 2018.

A l'issue de la procédure, suivant le rapport d'analyses des offres du Maître d'œuvre, le groupe de travail propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot		Entreprise retenue
1	Mobilier de bibliothèque comprenant les rayonnages, les bacs, les présentoirs, et les chariots à livres	Entreprise : IDM Montant HT : 106 682,01 €
2	Mobilier d'assises et de bureau (Fauteuils, chauffeuses, chaises, tables, poufs, coussins, ...)	Entreprise : BLANCHET D'HUISMES Montant HT : 49 860,28 €

Soit un montant total de 156 542,29 € HT, 187 850,75 € TTC.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- DE VALIDER le choix des entreprises proposé pour un montant total des travaux de 187 850,75 € TTC ;
- D'AUTORISER M. le Maire à signer les marchés et tout document nécessaire à l'exécution desdits marchés.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 28 janvier 2019
 Le Maire, Alain ROYER.

